

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

## **Fournisseur**

### **IPC**

10, quai Malbert  
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
Tél. n° vert : 0 800 38 19 26  
ipc@ipc-sa.com

## **SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société**

### **1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : **BIOCAN® BLOC ORIGINAL**

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Pastilles urinoirs biotechnologiques\***

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS**

Voir fournisseur.

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

### **1.5. Autre information**

Réservé à un usage professionnel.

## **SECTION 2 : Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations**

Eye Irrit. 2, H319

### **2.2. Eléments d'étiquetage**

**Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations**



**Pictogrammes de danger**

: **GHS07**

**Mention d'avertissement**

: **ATTENTION**

**Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers**

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

### **Phrases EUH**

EUH208 : Contient geranyl acetate (105-87-3). Peut produire une réaction allergique.

### **Conseils de prudence**

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

### **2.3. Autres dangers**

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

### SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 68439-49-6 EC : 500-212-8	ALCOHOLS, C16-18, ETHOXYLATED	Eye Irrit. 2, H319	> 50
CAS : 8000-41-7 EC : 232-268-1	TERPINEOL	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315	1-2.5

Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16

### SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.1. Description des premiers secours

##### En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Veiller à un apport d'air frais.

##### En cas de contact avec la peau

Se laver immédiatement avec : eau.

En cas de doute ou s'y a des symptômes, demander un conseil médical.

##### En cas de contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire et de l'eau.

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

##### En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

##### Après contact avec les yeux

Provoque une irritation des yeux.

#### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser : ABC-poudre, dioxyde de carbone (CO2), mousse, poudre d'extinction.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée n'est disponible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées aux § 7 et 8.

#### **Pour les non secouristes**

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Assurer une aération suffisante.

Eloigner toute source d'ignition.

Eviter la formation de poussière.

#### **Pour les secouristes**

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter la pénétration dans les canalisations d'eaux potables.

Eviter le rejet dans l'environnement.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir mécaniquement.

Rincer abondamment avec de l'eau.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, voir le § 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir le § 13.

## **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec les yeux.

Eviter la génération/dégagement de poussière.

Il est recommandé de concevoir des méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants : contact avec les yeux, génération/dégagement de poussière et d'aérosols.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### **7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un local tempéré.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants.

Protéger contre le gel, les forte chaleur, les radiations UV/rayonnement solaire.

### **7.3. Utilisation finale particulière**

Aucune donnée n'est disponible.

## **SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune donnée n'est disponible.

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Aucune donnée n'est disponible.

#### **Protection oculaire**

Lunettes de protection contre la poussière.

#### **Protection du corps**

Blouse de laboratoire.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Solide/Pastille
Couleur	: Bleu
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: 6.5 +/- 0.5 1 % solution
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée n'est disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur (50°C)	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: <b>1 g/cm<sup>3</sup></b>
Hydrosolubilité	: Aucune donnée n'est disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible

### 9.2. Autres informations

COV	: 0.8 %
-----	---------

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur.  
Rayons directs du soleil et gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

## SECTION 11 : Informations toxicologiques (suite)

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non classé.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

#### Cancérogénicité

Non classé

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non classé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Non classé

#### Danger par aspiration

Non classé

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6/6
	Révision n°: 3
<b>BIOCAN® BLOC ORIGINAL</b>	Date : 17/12/2018
	Remplace la fiche : 24/11/2015
	<b>103141</b>

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.3 Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.4. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

**Régime** : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

**Rayon** : Rayon d'affichage en Kilomètres.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 16 : Autres informations

*Les microorganismes utilisés pour la fabrication de ce produit font partie du groupe 1 de la classification des micro-organismes selon la directive européenne 2000/54/CE (micro-organismes qui n'ont jamais été décrits comme agent causal de maladies infectieuses chez l'homme et ne présentent aucun danger pour l'environnement).*

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

#### Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : § 2 à 11-13-15-16 + référence

*Fin du document*